**Réunion ThomX du 24/06/2024**

Présents : VC, ME, ND, SC, IC, VK, VM, HG, DN

1. Avancées et planning (étapes) sur l'investigation/correction du problème du réseau SF6 (Jean-Noël/Sophie)
   1. Ebauche du planning en cours, en discussion
   2. Machine à SF6 fonctionne
2. Point sur le laser IP (Ronic/Daniele)
   1. L’ampli ne veut pas redémarrer, contact avec Alphanov quotidien mais pour l’instant pas de pistes
   2. Oscillateur ok
3. Définition et répartition des tâches du commissioning faisable sans faisceau (Sophie/Hayg)
   1. Feuille de route de redémarrage sur la box :

https://box.in2p3.fr/s/nje6xR3KmMWgEsn

* 1. Analyse d’images, scripts manquants (lesquels ?, faire une liste)
  2. Prévoir une nouvelle réunion démarrage faisceaux centrées sur analyse d’images faisceaux (evento à envoyer)

1. Vacances d'été : Voir la disponibilité de chacun tout au long de l'été (juillet-août). Le but serait de ne pas avoir de temps morts durant l’été :
   1. Finaliser le planning concernant le réseau RF pour mieux cerner quand se passera la suite du conditionnement.
   2. Un point a été soulevé : les tests semestriels radioprotection sont prévus le 15 juillet mais ils ne seront probablement pas faisables car nous n’aurons surement pas de faisceau. A clarifier.
   3. Le conditionnement devrait prendre 2 semaines au plus.
   4. Le mois d’aout est le mois où il y a le plus d’absents y compris probablement concernant les responsables de sous-systèmes.
   5. De plus le SPR demandera surement d’éviter de faire du faisceau durant leur absence qui en général est en aout.
2. Planning : Rappel des liens (choisissez celui qui vous convient le mieux) :
   1. <https://box.in2p3.fr/index.php/s/anNACTeYLGsGJkr>
   2. <https://box.in2p3.fr/index.php/s/3rHJYyDPig4onNn>
   3. **Lien internet** : <https://box.in2p3.fr/index.php/apps/onlyoffice/23094656?filePath=%2FCalendrier%20de%20Commissionning%20ThomX.xlsx>
3. Synchro
   1. Le nouveau code CPLD ne fonctionne pas pour l’instant. On peut faire 25 Hz mais pas 50 Hz. Si besoin on peut revenir temporairement aux anciens codes.